



Sécurité et prévention de la délinquance en ville

► **Nicole CHAMBRON**, Sociologue, Chercheuse associée au CNRS et Chargée de cours à l'Université de Paris V- René Descartes, Membre fondateur, Association « Observatoire national de la police municipale », auteur de « Le maire et la police de proximité » et « Suivre et évaluer un contrat local de sécurité »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les évolutions législatives récentes et les divers moyens et dispositifs utiles pour une politique locale de prévention de la délinquance et de sécurité locale.

Connaître les principales tendances de la délinquance et les sources d'information permettant d'en avoir connaissance sur la commune.

Identifier les réponses existantes sur la commune et les possibilités de les compléter.

DURÉE 1 journée

DATE(S) 9 mars • 20 mai

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus

EFFECTIF 8 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Au fil des évolutions législatives, le maire est devenu « l'animateur et le coordonateur » de la politique locale de sécurité et de prévention de la délinquance, selon les termes de la loi du 5 mars 2007. Le plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes rendu public le 2 octobre 2009 affirme encore cette mission. Cela se traduit par l'accroissement des pouvoirs de police du maire mais aussi par l'extension du champ d'intervention de la police municipale et par de nouveaux moyens d'action comme la transaction ou le conseil des droits et des devoirs des familles. Dans le même temps, la population se tourne de plus en plus vers les autorités locales pour être protégée d'une délinquance qui l'inquiète. La formation est conçue pour aider les communes à mieux diagnostiquer les composantes de l'insécurité locale, organiser les partenariats de la prévention de la délinquance, organiser au mieux la police municipale, tout en répondant aux besoins des victimes et de la population.

■ Panorama des pouvoirs et responsabilités des collectivités locales

- Les pouvoirs de police du maire
- Le cas des intercommunalités
- Les relations avec la Police nationale, la Gendarmerie, la Justice et le Conseil général

■ Physionomie actuelle de la délinquance

- Les tendances de la délinquance
- La délinquance des mineurs
- Les violences

■ Les nouveautés législatives et réglementaires

- La loi sur la prévention de la délinquance du 5 mars 2007
- Le plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes du 2 octobre 2009

■ Les dispositifs partenariaux

- Comment constituer et faire vivre un CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) ?
- Comment réaliser un diagnostic local de sécurité dans la commune ?
- Comment établir et mettre en œuvre un contrat local de sécurité ?

■ Les ressources municipales

- L'étendue du champ d'action d'une police municipale
- La participation des autres services municipaux à la prévention de la délinquance

■ Conclusion et évaluation de la formation

- Méthodologie : *exposés, études de cas pratiques*
- Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur*